



Saisissez ici un nom, un

- Veuillez sélectionner -



SEXTAN 25 EW ASCENZA France

Mis à jour le 13/07/

N° AMM :
2171035TYPE DE PRODUIT :
PPPSTATUT DU PRODUIT :
Générique1ÈRE AUTORISATION :
18/04/2018

AUTORISÉ

SECONDS NOMS COMMERCIAUX : TEHO

ALLER AUX
USAGES

Substances actives et formulation

COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

Tebuconazole

Sous forme de : tebuconazole : 250 g/L

FORMULATION

Emulsion de type aqueux

FONCTIONS/ACTIVITÉS

Fongicide

GAMME D'USAGE

Professionnel

Spécialité similaire à

HORIZON EW

Conditions d'emploi générales

Protection de l'opérateur

pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée

- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)

- Protections respiratoires certifiées : demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN 14387)

pendant l'application

Si application avec tracteur avec cabine:

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)

Si application avec tracteur sans cabine:

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation

- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3) nécessaires uniquement lors d'interventions sur le matériel de pulvérisation.

pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3

- Combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée

- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)

Protection du travailleur

- combinaison de travail polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant et des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

Délai de rentrée

- 48 heures

Conditions d'emploi du matériel utilisé

Des informations générales relatives aux bonnes pratiques de protection pourront être mises à disposition de l'utilisateur :

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de

prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles

- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).

- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Respect LMR

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Environnement milieu

- SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Environnement milieu

- SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an sur céréales, lin, crucifères oléagineuses d'hiver et cultures porte-graines diverses.

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur crucifères oléagineuses de printemps pour deux applications par an et pour les usages sur cultures porte-graines diverses pour une application par an.

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur céréales, lin et crucifères oléagineuses d'hiver pour une application par an.

Classement

C4 : Toxicité aiguë par voie orale - Catégorie 4

C4 : Toxicité aiguë par inhalation - Catégorie 4

C1 : Lésions oculaires graves et irritation oculaire - Catégorie 1

C2 : Toxiques pour la reproduction - Catégorie 2

TCC2 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2

C3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique - Catégorie 3 : irritation des voies respiratoires

AT : Mention d'avertissement : Attention

AT : Mention d'avertissement : Attention

DA : Mention d'avertissement : Danger

PHRASE DE RISQUE

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H332 : Nocif par inhalation

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

H361d : Susceptible de nuire au fœtus

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES AUTORISÉS

15103231 Avoine*Trt Part.Aer.*Rouille couronnée

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69		5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15103202 Blé*Trt Part.Aer.*Fusarioses

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69		5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15103209 Blé*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69		5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15103214 Blé*Trt Part.Aer.*Rouille(s)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69		5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15203204 Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Cylindrosporiose

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 32 Max : 69	56 jour(s)	5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur crucifères oléagineuses d'hiver sauf navette. Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15203204 Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Cylindrosporiose

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	2	Min : 32 Max : 69	56 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

14 j

CONDITIONS :

Uniquement sur crucifères oléagineuses de printemps sauf navette. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15203801 Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Limit. Croiss. Org. Aériens

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 32 Max : 69	56 jour(s)	5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur crucifères oléagineuses d'hiver sauf navette. Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15203801 Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Limit. Croiss. Org. Aériens

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	2	Min : 32 Max : 69	56 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

14 j

CONDITIONS :

Uniquement sur crucifères oléagineuses de printemps sauf navette. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15203201 Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Maladies fongiques des siliques

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 32 Max : 69	56 jour(s)	5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur crucifères oléagineuses d'hiver sauf navette. Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15203201 Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Maladies fongiques des siliques

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	2	Min : 32 Max : 69	56 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

14 j

CONDITIONS :

Uniquement sur crucifères oléagineuses de printemps sauf navette. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15203202 Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Sclérotinose

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	2	Min : 32 Max : 69	56 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

14 j

CONDITIONS :

Uniquement sur crucifères oléagineuses de printemps sauf navette. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15203202 Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Sclérotinose

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 32 Max : 69	56 jour(s)	5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur crucifères oléagineuses d'hiver sauf navette. Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15503801 Lin*Trt Part.Aer.*Limit. Croiss. Org. Aériens

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69	56 jour(s)	5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15503202 Lin*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69	56 jour(s)	5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15503204 Lin*Trt Part.Aer.*Septoriose et kabatiella (polyspora)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69	56 jour(s)	5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15103225 Orge*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69		5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15103205 Orge*Trt Part.Aer.*Rouille(s)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69		5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

10993800 Porte graine*Trt Part.Aer.*Act. Croiss. Florais.

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	-		20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

10993200 **Porte graine*Trt Part.Aer.*Maladies diverses**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	-		20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

15103208 **Seigle*Trt Part.Aer.*Rouille(s)**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 30 Max : 69		5 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

18/04/2018

Usages / Cultures

 Culture de référence

 Culture autorisée
USAGES RETIRÉS

Il n'y a pas d'usages correspondants.

Version produit v5.2